



Association Sportive



NOTE D'INFORMATION

L'Association Sportive du collège d'Aurignac propose plusieurs activités sportives durant l'année (Programme d'activité du District Comminges). Différentes formes de pratiques y sont proposées : une pratique compétitive mais aussi de loisir afin que chaque élève puisse y prendre du plaisir.

Les activités compétitives proposées sont le Handball, le Cross, l'Athlétisme.

Les activités de loisirs proposées sont le Badminton, le VTT ainsi que la boxe anglaise selon la disponibilité de l'intervenant.

Les séances d'entraînement ont lieu au collège le mercredi après-midi de 13h à 15h.

Nous rappelons que le collège maintient un service de restauration le mercredi midi pour les élèves inscrits à l'Association Sportive. Ainsi, si vous le souhaitez, le forfait demi-pension 4 jours devient un forfait demi-pension 5 jours durant toute l'année scolaire.

Pour adhérer à l'Association Sportive :

Afin d'être inscrit à l'Association Sportive, votre enfant devra ramener en début d'année scolaire :

- L'autorisation parentale ci-jointe
- Un chèque de 22€ à l'ordre de « Association Sportive du collège d'Aurignac », pour la création de la licence (**inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque**)

Autorisation Parentale Association Sportive

Je soussigné, parent ou représentant légal de l'élève nommé ci-dessous, autorise l'adhésion de mon enfant à l'Association Sportive du collège d'Aurignac pour l'année scolaire 2025-2026 afin qu'il y pratique les activités sportives proposées.

Nom et Prénom du parent ou représentant légal :

Nom et Prénom de l'élève :

Forfait demi-pension 5 jours

Forfait demi-pension 4 jours

Fait à

Date :

Signature :